

Madame/ Monsieur la/le Commissaire enquêteur

Objet: déclassement du chemin du rocher de la Vauve

De CDT en CDT, d'enquête publique en enquête publique, les décideurs, c'est à dire nos politiciens, décident de projets aux "petits oignons" pour leurs chers lobbies... Après la destruction insensée d'une partie des terres les plus fertiles du pays, sur le plateau de Saclay, les voilà qui s'attaquent aux lieux de promenade et de randonnée des riverains (habitants du plateau de Saclay et habitants de la vallée de l'Yvette). Nos nombreux avis passés, répétés, argumentés, n'ont pas arrêté le rouleau compresseur des aménageurs. Ces derniers, démolisseurs de notre environnement, prennent des décisions plus qu'anti-démocratiques, elles sont franchement méprisantes.

Malheureusement, il est aisé de prévoir que cette frénésie destructrice va pouvoir se poursuivre : après le déclassement du chemin du rocher de la Vauve, ils ont très certainement envisagé de prolonger l'élargissement de la voie prolongeant le chemin jusqu'à la gare RER de Lozère. Cela signifie des destructions nouvelles : la ferme de la Vauve va leur apparaître comme une verrue d'un autre temps, à remplacer impérativement par de nouvelles constructions, quant à l'élargissement de la route vers la station du RER devenue absolument indispensable pour une liaison plateau-vallée, tant pis si elle massacre une partie boisée qui fait l'attrait de la vallée...

Ces décideurs au jacobinisme obtus pourront pousser le bouchon un peu plus loin encore : les inondations qui surviendront inéluctablement dans la vallée suite au bétonnage et au goudronnage à grande échelle du plateau, suite à la destruction de certaines zones forestières, suite à l'absence de maîtrise des écoulements du plateau vers la vallée (aucune étude sérieuse d'impact n'ayant été présentée depuis le début de toutes ces opérations), mèneront ces messieurs à classer une partie de la vallée en zone inondable. Ainsi certains habitants de la vallée, dont je suis, peuvent s'apprêter à devenir un nouveau type de migrants... à moins que devant l'ampleur des catastrophes climatiques à venir, dont décideurs et lobbies sont en grande partie responsables, les citoyens méprisés, ne constituent des tribunaux populaires pour juger les destructeurs, comme du temps de notre grande Révolution de 1789...

J'adresse un refus cinglant au déclassement du chemin du rocher de la Vauve, voulu par des décideurs démolisseurs de notre environnement, que nous verrons bientôt parader à la COP21, et nous indiquer comment procéder pour protéger notre environnement et...sauver la planète.

Fernand Vedel
5 allée Jean Froissart
91400 Orsay
(le 16.09.2015)